**PAPIER EN-TETE DE L’ENTREPRISE // NOM DE L’ENTREPRISE**

**DECLARATION D’AIDE PAR L’ENTREPRISE**

**Objet**: Déclaration des aides placées sous le régime temporaire n° SA.105172 (ancien n° SA.102077) visant l’investissement en vue d’une reprise durable

Je soussigné(e)       (nom, prénom et qualité) représentant légal de      , déclare :

avoir pris connaissance du régime relatif aux aides temporaires destinées à soutenir l’investissement en vue d’une reprise durable n° SA.105172 (ancien n° SA.102077) et de ses dispositions concernant l’aide maximale limitée à 10 millions d’euros par entreprise, considérée au niveau de l’ « entreprise unique » (voir ci-dessous), et que conformément à ces dispositions l’entreprise que je représente peut bénéficier de l’aide demandée

n’avoir, à la date de signature de la présente déclaration, reçu aucune aide sur le fondement de la section 3.13 de l’encadrement temporaire des mesures d’aide d’État visant à soutenir l’économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19 ou sur le fondement d’un régime d’aide national adopté sur la base de cette dernière (y compris le régime cadre français n° SA.105172 (ancien n° SA.102077) relatif aux aides destinées à soutenir l’investissement en vue d’une reprise durable)

avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, des aides sur le fondement de la section 3.13 de l’encadrement temporaire des mesures d’aide d’État visant à soutenir l’économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19 ou sur le fondement d’un régime d’aide national adopté sur la base de cette dernière (y compris le régime cadre français n° SA.105172 (ancien n° SA.102077) relatif aux aides destinées à soutenir l’investissement en vue d’une reprise durable)

*Entreprise unique : une «****entreprise unique****» se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l’une des relations suivantes:*

1. *une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d’une autre entreprise ;*
2. *une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance d’une autre entreprise ;*
3. *une entreprise a le droit d’exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d’un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d’une clause des statuts de celle-ci ;*
4. *une entreprise actionnaire ou associée d’une autre entreprise contrôle seule, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.*

*Les entreprises qui entretiennent au moins une des relations visées au premier alinéa, points a) à d) à travers une ou plusieurs autres entreprises sont également considérées comme une entreprise unique.*

| **Date d’attribution de l’aide sur le fondement de la section 3.13 de l’Encadrement temporaire ou de l’aide sur le fondement d’un régime d’aide national adopté sur la base de cette dernière, y compris le régime cadre français n° SA.105172 (ancien n° SA.102077) [[1]](#footnote-2)** | **Nom et numéro SIREN de l’entreprise** | **Montant de l’aide[[2]](#footnote-3) (en euros)** |
| --- | --- | --- |
|  | XXX XXX XXX | X  XXX  XXX,XX |
|  | XXX XXX XXX | X  XXX  XXX,XX |
|  | XXX XXX XXX | X  XXX  XXX,XX |
| **TOTAL** | |  |

Date et signature

(nom et la qualité du signataire)

1. Indiquer également les demandes avec d’autres dispositifs n’ayant pas encore fait l’objet d’une décision [↑](#footnote-ref-2)
2. Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l’équivalent-subvention brut (ESB) qui vous a été communiqué lors de l’attribution de l’aide. [↑](#footnote-ref-3)